

Détails de production du mois de mars :

La production nucléaire a représenté 64 % de la production (74,2 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 12 tranches ont eu un facteur de charge inférieur à 10 % (21,7 % en puissance brute du parc),
- 34 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80 % (56,7 % en puissance brute du parc),
- 21 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90 % (34,2 % en puissance brute du parc).

Le graphique de la page de synthèse du fichier de « détails des productions », donne la répartition du nombre de tranches nucléaires en classe de 10 % de facteur de charge mensuel. Ce graphique met en évidence la disponibilité du parc nucléaire, plusieurs tranches subissent des retards dans leurs arrêts pour rechargement.

Statistiques des données définitives du mois de mars :

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 66,1 % pour le nucléaire,
- 22,2 % pour les combustibles fossiles,
- 38,4 % pour l'hydraulique,
- 36 % pour l'éolien,
- 13,8 % pour le photovoltaïque.

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 76,6 % et le minimum a été de 2,4 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 67,6 %.

La production d'énergies renouvelables a représenté 28,5 % de la production, 15,2 % pour l'hydraulique, 9,4 % pour l'éolien, 2,1 % pour le solaire et 1,8 % pour les énergies thermiques renouvelables (respectivement 33,1 % de la consommation, 17,7 % pour l'hydraulique, 10,9 % pour l'éolien, 2,4 % pour le solaire et 2,1 % pour les énergies thermiques renouvelables). La production hydraulique a été en hausse par rapport au mois précédent. La production à partir des énergies fossiles a été de 7,5 % de la production (8,7 % de la consommation), valeurs semblables à celles du mois précédent. Le facteur de charge de la production éolienne a une valeur moyenne mensuelle (36 %) supérieure aux valeurs moyennes annuelles. Le facteur de charge de la production photovoltaïque a une valeur moyenne mensuelle (13,8 %) de l'ordre des valeurs moyennes annuelles.

Sur l'ensemble du mois la température moyenne réalisée (8,9 °C) a été légèrement supérieure à la température moyenne de référence (8,4°C).

La deuxième moitié du mois de mars est marquée par une baisse de consommation, et donc de production, liée au début de la période de confinement (voir pages 4 et 6). Ceci se traduit en particulier, pour cette période, par une augmentation de la production décarbonée (voir page 26) et par une production de CO₂ par kWh plus faible (voir page 25).

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée a été de 90,6 % (91,6 % en mars 2019). La quantité de CO₂ rejetée a été de 31,9 g/kWh alors qu'elle était de 43,1 g/kWh en mars 2019.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a représenté une exportation de 12,3 % de la production, valeur supérieure à la moyenne annuelle.

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées (tableaux et graphiques) et utilisées pour les calculs de facteur de charge sont fournies par RTE, elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.